

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 5 au dimanche 11 septembre 2022



POLICE
RIVIERA

290 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

106 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

524 jours de service
Cours de répétitions



SDIS
RIVIERA

14 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



Territet, 07.09.2022 – 0930 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue de Chillon en direction de Villeneuve, lorsque, inattentif, il entre en collision avec la voiture qui le précède, arrêtée pour laisser tourner un véhicule sur la gauche. Blessé, le scootériste est acheminé à l'Hôpital de Rennaz en ambulance. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



11.09.2022 – 0330 : bagarre

En cours de patrouille sur l'avenue Claude Nobs, l'attention des policiers se porte sur une bagarre devant une discothèque. Face à son refus de coopérer, l'un des protagonistes est maîtrisé et acheminé au poste de police pour les contrôles d'usage. Un rapport de dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal lui est annoncé.

11.09.2022 – 1215 : accident de sport

Un vététiste circule sur un chemin pédestre à proximité de la cabane de la Planiaz aux Avants. A un moment donné et pour une raison inconnue, il chute de son cycle électrique et tombe lourdement au sol. Blessée au visage, la victime est prise en charge par un équipage de la REGA et hélicoptérée au CHUV.

11.09.2022 – 2335 : trouble à la tranquillité

Police Riviera est sollicitée à l'avenue Alexandre-Vinet pour des jeunes faisant passablement de bruit dans la cour de l'école. Sur place, aucune nuisance n'est constatée, toutefois, deux individus tentent de prendre la fuite à la vue des policiers qui les rattrapent. Au terme des contrôles d'usage, un rapport de dénonciation pour entrave leur est notifié.



Vevey



09.09.2022 – 2025 : transfert illicite de plaques

En cours de patrouille sur l'avenue Général-Guisan, les policiers interpellent un scootériste qui circule avec des plaques ne correspondant pas au véhicule. De plus, le conducteur est titulaire d'un permis d'élève conducteur et n'a pas apposé la plaque « L » sur son engin. Les policiers saisissent donc le deux-roues et le conducteur est dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

Autres



Le cours de répétition de la Compagnie 2 a eu lieu du lundi 5 au vendredi 9 septembre 2022. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
05.09.22	Bvd Paderewski, Vevey	30 km/h	45 km/h	*	32	*
06.09.22	Rte de Châtel-St-Denis, Corseaux	50 km/h	72 km/h	321	30	9,34%
08.09.22	Rte de Châtel-St-Denis, Blonay	50 km/h	71 km/h	269	34	12,64%
09.09.22	Rue des Moulins, Vevey	30 km/h	56 km/h	*	32	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	29'026	8	49	0,196%